

2011/3308 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacles et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Club de l'Amitié de Montchat - Mutualité Française - Le Théâtre de Lune - Association Rhône-Alpes Israël Echanges - Association Quelques Cercles - Association La Scène Déménage - Compagnie Détours - Association Socio-culturelle du lycée du Parc - Association Douleurs sans frontières - Montant total des exonérations : 9 789,26 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 28/03/2011, p. 0688)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)